



CADRE STRATEGIQUE

2021 – 2023

1. AIC Solidarité

AIC Solidarité est une ASBL de droit belge active dans la solidarité internationale.

Elle fait partie de l'Association internationale des Charités (AIC), une OING de lutte contre la pauvreté qui regroupe plus de 100.000 volontaires sur 4 continents. Ces volontaires, essentiellement des femmes, sont issues de la société civile locale. Ce sont elles qui, face aux situations de pauvreté et d'extrême pauvreté qu'elles rencontrent ou vivent dans leur environnement immédiat, mettent en place des actions de proximité.

AIC Solidarité travaille en lien direct avec le réseau international AIC, son conseil d'administration et les responsables nationales de ses associations membres. Elle s'inscrit dans les *Lignes d'action prioritaires AIC 2020-2023*, notamment en ce qui concerne le développement durable considéré comme une thématique transversale et un point d'attention permanent. Il s'agit de l'éducation, des projets transformateurs, du travail en réseau et des partenariats.

AIC Solidarité apporte un appui direct à la population locale. Elle n'agit pas « au nom de » mais vise à encourager et développer les énergies présentes dans la société civile.

2. Vision et mission

Notre vision : « *Avec les femmes, un monde plus juste* ».

Pour que sa vision se concrétise, AIC Solidarité se donne pour mission l'accompagnement des volontaires AIC locales en Afrique, Amérique latine, Asie et en Ukraine. Elle offre un soutien dans la réalisation d'actions de qualité pour lutter contre la pauvreté, surtout par l'éducation et la formation.

3. Le contexte dans lequel nous évoluons

Des défis globaux dans un contexte de crise économique et sanitaire sans précédent

La pauvreté est aujourd'hui présente dans le monde entier, sous diverses formes. La coopération au développement s'inscrit dans un contexte de mondialisation et doit prendre en compte une multitude de facteurs de plus en plus complexes et interdépendants.

Les défis majeurs auxquels nous devons faire face sont nombreux, parmi lesquels les inégalités croissantes, la sécurité et la violence, la migration, le changement climatique, l'engagement citoyen, la promotion de la paix.

Au cours de l'année 2020, la pandémie de la Covid-19 est venue accroître les disparités et les pauvretés. Elle est aussi venue bouleverser les actions de lutte contre la pauvreté des volontaires AIC sur le terrain. Toutefois, grâce à leur créativité, leur engagement et leur adaptation permanente, des initiatives concrètes ont pu être menées pour répondre aux besoins les plus urgents qui ont surgi de cette crise économique et sanitaire sans précédent.

Nous sommes confrontés à des problèmes mondiaux qui, très logiquement, doivent être abordés à un niveau mondial. Ces nouveaux défis doivent être soutenus par la société civile, par une citoyenneté active tant au Nord qu'au Sud, par des réseaux internationaux ancrés dans la réalité locale tels que celui de l'AIC.

Des objectifs de développement durable

Le cadre de la solidarité internationale reste centré sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) visant, à l'horizon 2030, à éradiquer la pauvreté, à lutter contre les inégalités et à promouvoir la prospérité tout en protégeant l'environnement.

Dans cette perspective, AIC Solidarité porte une attention plus particulière aux objectifs suivants.

- *ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.* Depuis toujours, c'est l'essence même des actions du réseau AIC, comme l'a voulu son fondateur. La pauvreté est non seulement un manque de revenus mais aussi un manque de capacité/capabilité pour les personnes de faire valoir les droits humains universels et de faire des choix.
- *ODD 3. Permettre à tous de bénéficier du meilleur état de santé possible.* En fait, de nombreux projets AIC se préoccupent de la santé des personnes précarisées dans le cadre de leur « accompagnement intégral » que préconisait le fondateur. De plus, il y a souvent un volet santé/nutrition dans les projets d'éducation destinés aux enfants car les volontaires sont bien conscientes que la malnutrition est un obstacle à l'éducation.
- *ODD 4. Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité.* En fait, l'éducation fait depuis toujours partie des priorités du réseau AIC. Dans l'esprit de la Charte de l'AIC 2017 (p. 26), il s'agit de favoriser l'éducation réciproque volontaires-destinataires pour découvrir les forces de chacun.e d'entre nous.

- *ODD 5. Parvenir à l'égalité homme/femme et autonomiser toutes les femmes et les filles.* Beaucoup de projets AIC visent l'*empowerment* des femmes (confiance en soi, prise d'autonomie, prise de conscience de sa dignité) et leur formation professionnelle en vue de leur insertion ou réinsertion sur le marché du travail.
- *ODD 12. Établir des modes de consommation et de production durables.* Depuis 2017, AIC Solidarité encourage et met en lumière les projets AIC qui ont pour objectif la protection de la planète, la consommation responsable, le recyclage, etc.
- *ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces.* Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, le recours à la justice est indispensable, sous sa double composante : connaissance de ses droits et accès de toutes et tous aux instances/institutions permettant de les sauvegarder. Plusieurs projets ont pour objet d'informer les personnes les plus précarisées sur leurs droits tandis que dénoncer les injustices est aussi une des missions de l'AIC. D'autres projets visent l'éducation à la paix.
- *ODD 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.* D'un côté, le réseau AIC est en soi une source importante de partenariats entre les groupes qui le composent par le biais de jumelages. D'un autre côté, les volontaires locales sont également incitées à trouver des partenaires dans leur environnement afin de garantir l'impact, la visibilité et la continuité des projets.

4. Les fondements de notre action

Inspirés de St Vincent de Paul, fondateur des premiers groupes AIC en France et l'un des précurseurs de l'aide humanitaire, les fondements de notre action sont les suivants.

- **L'humain au centre d'actions de proximité.** Celles-ci désignent des actions de solidarité effectuées dans un rayon géographiquement réduit autour des volontaires qui sont généralement issues des lieux où elles agissent. Ces actions de proximité répondent à des besoins locaux de lutte contre la pauvreté, privilégient l'attention globale à la personne tout en recréant du lien social.
- **La richesse d'un réseau international.** L'appartenance à un réseau international facilite l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, favorise les synergies et la complémentarité et permet de lutter de façon plus globale contre les pauvretés.
- **L'ancrage local.** Les acteurs locaux de la société civile connaissent la réalité de leurs communautés et sont donc les mieux à même d'apporter des réponses pertinentes, adaptées aux situations de pauvreté rencontrées.
- **Le volontariat.** Des milliers de personnes s'engagent bénévolement pour améliorer le sort des plus démunis. Ces volontaires travaillent de manière organisée et bénéficient d'une formation continue.
- **L'action des femmes par l'éducation.** Les femmes sont des actrices essentielles dans la lutte contre la pauvreté : plus une femme est éduquée, plus elle peut faire valoir ses droits et plus la pauvreté recule. En outre, l'action d'une femme a un impact sur trois générations : la sienne, celle de ses enfants et celle de ses petits-enfants.

5. Nos objectifs

AIC Solidarité a pour objectif général de soutenir les volontaires du réseau AIC afin qu'elles mettent en œuvre des actions de qualité pour lutter contre la pauvreté, des actions pertinentes, efficaces et inscrites dans la durée.

Ses objectifs spécifiques (OS) sont les suivants.

- **OS1 : Renforcement des capacités des volontaires du réseau AIC**
- **OS2 : Échange de bonnes pratiques et synergies**
- **OS3 : Meilleure connaissance des actions de terrain des volontaires AIC pour lutter contre les pauvretés**
- **OS4 : Amélioration de la communication interne et externe**
- **OS5 : Équilibre financier**

6. Nos perspectives futures

La pandémie bouscule nos façons de faire et de vivre. Elle rend difficile l'établissement d'un calendrier concernant, notamment, la reprise de certaines actions de terrain, des visites de formation et l'organisation d'évènements culturels pour récolter des fonds.

Il nous faut être inventives et solidaires pour :

- repenser la formation des volontaires et le suivi de leurs actions de terrain sous forme virtuelle ;
- chercher de nouveaux bailleurs de fonds et donateurs ;
- améliorer la communication de manière à :
 - o favoriser des communications plus personnalisées ;
 - o s'efforcer de rendre la communication accessible à tous (lutte contre la fracture numérique) ;
 - o renforcer ou maintenir le lien avec les associations et les équipes locales.

La question du développement durable reste une priorité pour l'ensemble du réseau AIC. AIC Solidarité entend répondre aux pauvretés actuelles par des projets soutenant :

- le renforcement des capacités de toutes les générations, notamment pour faire face à l'impossibilité de tenir des activités présentiels et à l'organisation des cours à distance ;
- les personnes âgées dont l'isolement s'est accentué ;
- l'emploi, particulièrement dans le secteur informel (formations professionnelles et aide à la réinsertion sur le marché du travail) ;
- la santé et la formation aux mesures d'hygiène.

Nous attachons aussi une grande importance à la sauvegarde de la démocratie, à l'engagement citoyen et la promotion de la paix. Nous souhaitons ainsi pouvoir continuer à soutenir plusieurs projets AIC qui sensibilisent les communautés locales, et tout particulièrement les enfants et les jeunes à ces préoccupations très actuelles.